

Les considérations

- Discutez-en avec les membres de votre famille, avec vos proches et avec votre médecin.
- Complétez le formulaire avec votre médecin traitant dans le cas d'une maladie à caractère terminal.
- Informez les membres de votre famille ou vos proches de l'existence de ce formulaire et de l'endroit où vous le conservez.
- Lors de votre admission dans une ressource d'hébergement pour personnes âgées, veuillez remettre le formulaire signé au responsable.
- Vous pouvez en tout temps changer d'avis et détruire ce formulaire (n'oubliez pas d'en aviser vos proches).



Services préhospitaliers d'urgence
Centre intégré de santé et de services sociaux
de l'Abitibi-Témiscamingue
1, 9^e Rue
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 2A9
Téléphone : 819 764-3264, poste 49344
Télécopie : 819 764-4553

Volonté de non-réanimation



À l'intention des personnes qui ne veulent pas recevoir de manœuvre de réanimation en cas d'arrêt cardiorespiratoire.

Qui doit compléter le formulaire?

Vous-même, si vous ne désirez pas recevoir de manœuvres de réanimation.

Votre médecin, si vous souffrez d'une maladie et que vous êtes en fin de vie.

À qui présenter le formulaire?

Si vous désirez que votre volonté de non-réanimation soit respectée, vous devez présenter le formulaire à tout intervenant du réseau de la santé : technicien ambulancier paramédic, médecin, infirmière, premier répondant.

Pourquoi compléter ce formulaire?

Lorsque vous décidez de ne pas recevoir de manœuvres de réanimation, il est très important d'en informer vos proches et amis. Advenant que vous seriez retrouvé en arrêt cardiaque, ils pourront en informer les secours. Si vous avez une maladie à caractère terminal, ils pourront confirmer votre volonté de non-réanimation.

Qui appeler pour le transport?

Décès prévu (suite à une maladie à caractère terminal) : en premier lieu, vous devez contacter l'équipe de soins à domicile car elle est responsable du constat de décès. Par la suite, le salon funéraire s'occupe du transport de la personne vers la maison funéraire.

Décès non prévu : contactez le 911 et mentionnez clairement que des volontés de nonréanimation ont été exprimées par la personne.

IDENTIFICATION DE LA PERSONNE

Nom de famille à la naissance : _____ Prénom : _____

Numéro d'assurance maladie : _____ Âge : _____

Adresse

Numéro, rue, municipalité, code postal : _____

_____ Tél. : _____

VOLONTÉ DE NON-RÉANIMATION

Je _____
déclare, en toute connaissance de cause,
qu'advenant un arrêt cardiorespiratoire, je ne
désire pas être réanimé.

Qu'est-ce qu'une manœuvre de réanimation?

Être réanimé ou recevoir des manœuvres de réanimation veut dire que les intervenants vont vous faire un massage cardiaque (compression thoracique) et la respiration artificielle à l'aide d'un tube inséré dans la bouche vers les poumons. Il est également possible qu'ils donnent des chocs au cœur à l'aide du défibrillateur.

Signature de la personne ou du représentant légal

Signature

Témoïn

Date

PHASE TERMINALE

ATTESTATION DU MÉDECIN TRAITANT

Par la présente, j'atteste que je traite _____ pour
_____ et que cette personne est présentement en phase terminale.

En conséquence, nous prévoyons que le décès peut survenir à domicile prochainement et que des manœuvres de réanimation ne sont pas requises.

IDENTIFICATION DU MÉDECIN TRAITANT

Nom du médecin traitant : _____

Numéro de téléphone : _____ # permis : _____

Signature du médecin : _____ Date : _____

Signature

Témoïn

Date